



LETTRE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 144 – JANVIER 2002



Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Quelques retards à ma prise de fonction à l'ONCFS ont généré un intervalle de trois mois depuis la dernière "Lettre", ce dont vous m'excuserez j'espère.

Dès à présent, et avant de faire le tour du pays pour rencontrer les partenaires du réseau, je suis disponible à Saint Benoist et mes coordonnées figurent en bas de page.

Je profite de ce premier éditorial pour remercier François LAMARQUE, devenu depuis Chef de la mission actions internationales de l'ONCFS ; en effet, ses conseils m'ont déjà été bien utiles et François m'a dit rester disponible pour les questions concernant notre réseau.

Parmi les remerciements, je vous adresse d'avance ceux qui concernent l'envoi régulier de vos rapports bimestriels. Ils sont indispensables à la vie du réseau.

Enfin, bien que nombreux sont ceux d'entre-vous qui les ont déjà renvoyées, merci de continuer à me faire passer vos cartes vertes pour leur validation 2002.

Au programme de ce numéro, vous ne trouverez pas encore toutes les informations importantes reçues depuis septembre 2001. La suite prendra place dans le numéro de février.

La saison s'y prêtant, quelques aspects de la mission de Jean HARS en Afrique du Sud sont suivis des contributions de nos partenaires Marie-Eve TERRIER de l'AFSSA Nancy et Marc ARTOIS de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.

Enfin, trois nouveaux cas de rage sur sérotines communes sont signalés.

Vie du réseau

Sophie GRAMMONT valide actuellement les cartes vertes pour 2002 et prépare les nouvelles cartes pour lesquelles les demandes sont nombreuses. Gageons qu'elles permettront la collecte de nombreuses données nouvelles pour le réseau.

Sur le terrain de la Côte d'Or (21), Mme Rachel DELAFOSSE, technicienne cynégétique, a remplacé M Hubert LEFRANC, technicien supérieur cynégétique, en tant que correspondant SAGIR ; bienvenue dans l'équipe à la quatrième correspondante SAGIR après celles des Hautes Alpes, de Corrèze et du Puy de Dôme.

Enfin, 18 cm d'épaisseur de relevés bimestriels et autres résultats d'analyses m'attendaient à Saint Benoist. Vous comprendrez qu'ils seront mieux traités dans les prochaines lettres, un minimum de temps m'étant nécessaire pour leur traitement.

La faune sauvage est un réservoir d'agents pathogènes majeurs : La 50ème conférence de la WDA a fait un bilan de la situation à l'échelon mondial

Le congrès de la Wildlife Disease Association (WDA) qui s'est déroulé en juillet dernier en Afrique du sud a été en grande partie consacré au risque sanitaire lié à la faune sauvage pour les animaux domestiques et l'homme.

Il s'est tenu dans le Pilanesberg National Park, situé au Nord-Est de l'Afrique du Sud, pays où la connaissance et la conservation de la faune constituent une véritable institution.

Parmi les 233 participants, la France a été représentée par une délégation de 11 membres dont Jean HARS de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, rédacteur de cet article.

Le thème général qui a été le plus développé a concerné le risque sanitaire que représentent les animaux sauvages pour les animaux domestiques et l'homme. Il constitue une préoccupation majeure des autorités sanitaires et des gestionnaires de la faune de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et du Nouveau Monde. A ce titre, l'Office International des Epizooties (OIE) classe les maladies de la faune sauvage, en fonction de leur gravité et de leur importance économique et/ou zoonotique, dans quatre listes : A, B, W (= wildlife) et NL (= non listed). Chaque pays est tenu de déclarer annuellement les maladies présentes sur son territoire.

Pas de réservoir aphteux chez les cervidés du Royaume-Uni

La fièvre aphteuse demeure d'actualité puisqu'elle sévit de manière enzootique en Afrique australe, en particulier sur la population de buffles (*Syncerus caffer caffer*) du Kruger National Park (Afrique du Sud) qui constitue actuellement le principal réservoir sauvage de virus aphteux. Au Royaume Uni, les cervidés, dont les populations ont fortement augmenté depuis 1970, sont suspectés d'avoir été infectés, (plusieurs animaux ont présenté des symptômes mais la confirmation n'a pas été obtenue au laboratoire). Toutefois, ils ne sont pas considérés comme des réservoirs potentiels de virus. Cette prise de position est discutée par certains vétérinaires et gestionnaires qui considèrent que le gouvernement anglais joue la politique de l'autruche. L'abattage récent de 1000 cerfs (*Cervus elaphus*) au Pays de Galles révèle peut-être un changement d'optique.

Concernant la peste porcine classique (PPC), cette affection reste présente dans les populations de sangliers européennes, en particulier dans les pays de l'Est, en Allemagne et en Italie. En France, le bilan du suivi épidémiologique de la PPC du sanglier dans le massif des Vosges du Nord a été dressé. L'analyse fine des données sérologiques et virologiques, acquises depuis dix ans sur plus de 14 000 animaux tués à la chasse, montre que le foyer est en voie d'extinction naturelle.

La tuberculose, encore et toujours là...

Parmi les maladies de la liste B, la tuberculose a été l'un des sujets « phare » du congrès. En effet, dans plusieurs pays de l'hémisphère nord où elle est en voie d'éradication dans les troupeaux domestiques, cette affection insidieuse est réapparue et s'est installée sur des espèces sauvages : c'est le cas du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) dans le Michigan (Etats-Unis), du bison (*Bison bison*) au Canada, du blaireau (*Meles meles*) en Grande Bretagne et en Irlande, du sanglier (*Sus scrofa*) en Italie et en Espagne, et peut-être du cerf (*Cervus elaphus*) en France où un foyer sauvage est actuellement suspecté en Normandie. Dans tous les cas, ces espèces, en général infectées à l'origine par des bovins, représentent une source potentielle de recontamination pour le bétail, qu'il est extrêmement difficile de tarir. En Afrique, le problème est différent et certainement beaucoup plus grave car la forte prévalence de la tuberculose humaine à *Mycobacterium tuberculosis* (par exemple de 20% en Ouganda) est aggravée par les infections d'origine animale, domestique ou sauvage, à *M. bovis*. Le cas du buffle est le plus inquiétant : dans le sud du Kruger National Park (Afrique du Sud), 67% des animaux sont porteurs du bacille qu'ils ont transmis au grand koudou (*Tragelaphus strepsiceros*) et à la quasi-totalité des lions et autres prédateurs (léopards, lycaons, etc.). Le buffle est devenu un véritable « danger sanitaire » puisqu'il héberge, en plus de la tuberculose et de la fièvre aphteuse, la brucellose, la theilériose et le charbon bactérien. La solution envisagée par les services vétérinaires du parc passe par la création d'un troupeau expérimental indemne destiné à de futures réintroductions.

Parmi les nombreuses maladies des listes B et W abordées (la maladie des muqueuses de l'élan et du chevreuil en Suède, la kératoconjonctivite du cerf mulot dans le Wyoming et du chamois en Suisse, les morbillivirose, toxoplasmose et leptospirose des mammifères marins de Californie, la peste du canard en Angleterre, par exemples), deux infections ont été classées dans le groupe des maladies émergentes :

La maladie du dépérissement chronique du cerf (CWD) aux Etats-Unis.

Cette encéphalopathie spongiforme est étudiée de près dans le Wyoming et le Colorado et elle vient d'être détectée au Canada. Peut-être serait-il possible de la retrouver en Europe si elle était cherchée.

La maladie de West Nile est « ré-émergente »

La maladie de West Nile sévit depuis 1999 à New York et maintenant dans tout l'Est américain jusqu'au Canada. Cette arbovirose, dont le réservoir est l'avifaune sauvage, est transmise par des moustiques du genre *Culex*. Elle est responsable de cas de méningo-encéphalites pouvant être mortels chez le cheval et l'homme. Décrite en Camargue pour la première fois en 1963, elle y est réapparue durant l'été 2000 après 35 ans de « pause épidémiologique ». Seuls des chevaux ont été atteints cliniquement. Un plan de surveillance destiné à détecter la circulation du virus sur des oiseaux sentinelles (canards colverts et volailles) et les moustiques a été mis en place en 2001. Comme pour la Blue Tongue (fièvre catarrhale ovine), une des hypothèses avancées pour expliquer cette émergence est le réchauffement climatique global.

**Jean HARS, Unité suivi sanitaire de la faune,
Office national de la chasse et de la faune
sauvage**

Le mot du laboratoire centralisateur

Le suivi sanitaire de certains animaux en contact avec la faune sauvage

SAGIR a pour vocation le suivi sanitaire des espèces sauvages. Nous recevons régulièrement des fiches pour des animaux autres, mais ayant des contacts avec les animaux sauvages. Différents cas se présentent :

- Les appâts toxiques et les œufs sont saisis dans la base de donnée SAGIR, au même titre que les animaux ;
- Les chiens de chasse : les résultats correspondants nous intéressent, mais ne sont pas saisis dans la base SAGIR ;
- Les animaux issus d'élevage de gibier : c'est le cas le plus délicat. Si les animaux sont dans un élevage clos, on ne les saisit

pas dans SAGIR. S'ils sont en liberté, ils sont saisis comme animaux provenant de lâchers. S'ils sont dans un parc non étanche, avec des possibilités de contact avec les animaux d'élevage et les animaux sauvages libres, ils sont incorporés dans SAGIR également, en raison des possibilités de transmission de germes entre animaux.

Par exemple, une fiche mentionnant pour l'espèce « lapin garenne d'élevage », trouvé sur la commune de « TATAOUINE, (société de chasse de Tataouine) », ne nous indique pas si l'animal est mort avant ou après lâcher...

Les résultats reçus mais non saisis dans la base de données informatique feront l'objet d'un paragraphe particulier dans le prochain bilan.

Afin de parler le même langage, je vous propose d'indiquer « élevage » ou « Parc d'élevage » lorsqu'il s'agit d'enclos fermés, « garenne » ou « parc de pré-lâcher » lorsqu'il s'agit de parcs permettant les contacts entre animaux d'élevage et sauvages. Cela vous convient-il ?

Je me permets de vous rappeler que la base de données permet d'incorporer des résultats autres que SAGIR, en gardant la traçabilité sur l'origine des résultats. Aussi, n'hésitez pas à nous envoyer copie de tous vos résultats, quelque soit l'origine des animaux, mais en précisant bien d'où provient l'animal.

Marie-Eve TERRIER
Centralisatrice SAGIR - AFSSA-Nancy

Le beau son Lyonnais *la chronique des laboratoires de référence du réseau SAGIR à l'ETW Lyon*

Mortalité anormale du Chevreuil : un appel à propositions de recherche : Causes de mortalité du chevreuil, conséquences cynégétiques.

Depuis 1997 de nombreuses fédérations de chasseurs déplorent la survenue d'une mortalité perçue comme anormale en raison de sa soudaineté et de la simultanéité de la découverte

de plusieurs cadavres de chevreuils sur un territoire.

A la suite de diverses démarches, la Fédération nationale des chasseurs envisage de lancer un appel national à proposition de recherches visant à éclaircir la nature de ce problème, à en établir la ou les causes et à en déterminer les conséquences démographiques et cynégétiques.

A l'occasion de la reprise de la lettre de SAGIR, nous vous communiquons les éléments essentiels de l'introduction de ce futur appel d'offre qui reste, à l'heure actuelle à l'état de simple projet. Toutefois, nous avons pensé qu'il était important d'avertir les correspondants du réseau de cette initiative afin qu'ils la relaient au niveau de la fédération de leur département.

Le réseau SAGIR a enregistré au cours des dernières années environ 800 cas annuels de mortalité de chevreuils dans tout le territoire métropolitain. Depuis 1997 un accroissement sensible du nombre de cas analysés a été observé ; les correspondants ont simultanément signalé un grand nombre de cas de mortalité impliquant plusieurs cadavres de chevreuil trouvés dans le même massif à la même époque.

En 1999, le comité de pilotage du réseau SAGIR décidait de réaliser une analyse du phénomène qui fut alors désigné sous le nom de MAC (mortalité anormale du chevreuil), le protocole d'étude étant dénommé EMAC (étude de la MAC). Un premier travail a consisté à analyser les résultats disponibles dans la base de données du réseau. Celui-ci a révélé que la tendance à l'augmentation du nombre de cas de mortalité de chevreuil n'est pas nécessairement significative par comparaison aux autres espèces animales enregistrées dans la base de données. Les foyers où cette mortalité a été observée sont répartis sur l'ensemble du territoire sans tendance à une extension géographique, ni regroupement sur des zones biogéographiques bien définies.

Si l'on observe le patron de mortalité des chevreuils dans les départements atteints il est difficile de caractériser de façon nette ces MAC, ni en terme de saison, ni en terme de sexe ou d'âge des animaux atteints. Toutefois ces données doivent faire l'objet d'une analyse comparative plus approfondie avec le patron « normal » de

mortalité du chevreuil, car les classes jeunes et âgées pourraient être sur-représentées dans l'échantillon provenant de zones MAC.

La comparaison de la distribution des causes de mortalité entre départements déplorant une MAC et des départements témoins non affectés, ne révèle pas de différences significatives des grandes causes de mortalité ni même des lésions ou agents pathogènes associés à la mort de l'animal.

En complément de cette analyse, un protocole d'étude a été mis en place pendant deux ans, afin de réaliser une étude prospective des causes de mortalité des chevreuils dans les zones exposées à une MAC. A chaque cause de mort de chevreuil trouvé dans un contexte MAC était apparié un chevreuil tiré peu après dans la même zone. La comparaison des résultats d'analyse nécropsique des deux types d'animaux n'a pas permis de mettre en évidence un agent pathogène spécifique des MAC. La charge parasitaire des helminthes semble toutefois plus importante chez les animaux atteints. Quelques agents viraux ou bactériens, présents aussi bien chez les cas que chez les témoins, ou à l'inverse absents chez les cas, ont pu être écartés comme cause de mortalité (virus de l'IBR, *Streptococcus bovis*...). Mais un trop petit nombre d'analyses a pu être effectué pour permettre de tirer des conclusions précises ; devant les difficultés techniques posées par cette approche, il a été décidé d'y mettre un terme.

Ce phénomène de mortalité peut trouver plusieurs explications, aucune n'est à l'heure actuelle suffisamment argumentée. La démarche d'appel d'offre, invite les équipes scientifiques intéressées à apporter des éléments de réponse à six problématiques distinctes mais interdépendantes :

1. Le phénomène est-il réel ?...
2. Ou est-il un phénomène artificiellement amplifié ?
3. S'il est bien réel, n'est-il qu'une conséquence de l'augmentation constante des effectifs de chevreuils constatée au cours des trente dernières années ?
4. Peut-on évoquer des phénomènes pathologiques nouveaux ou particulier pour l'expliquer ?

5. Constitue-t-il un risque sanitaire environnemental ?
6. Enfin peut-on proposer des méthodes de gestion préventives, palliatives ou curatives ?

Si l'appel d'offre voit le jour, les propositions de recherche devront être adressées à un comité d'évaluation qui examinera les réponses et les classera en fonction de leur intérêt et de leur faisabilité. Le comité scientifique communiquera à la fédération nationale des chasseurs les projets retenus afin que son Comité technique décide de la répartition des financements.

Si tout va bien, les travaux pourront donc commencer dès la saison de chasse 2002/2003.

Marc ARTOIS

**Département de Santé Publique Vétérinaire
Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon**

Avec le comité de préparation de l'appel d'offre : J.P. ARNAUDUC, D. DELORME, H. FERTE, J.M. GAILLARD, J.M. LETT et M.E. TERRIER.

Trois nouveaux cas de rage sur sérotines communes

Alors que, depuis décembre 2000, aucun cas de rage sur chiroptère n'avait été recensé en France, trois cas se sont suivis en août et septembre 2001. La répartition géographique de ces cas est aussi ouverte que celle du réseau SAGIR puisqu'une chauve-souris a été trouvée sur le parvis de l'église de Waville en Meurthe-et-Moselle, une

autre sur la commune de Plouguin dans le Finistère et la dernière à Vallon-en-Sully dans l'Allier.

Parmi les 13 cas de rage sur chauves-souris autochtones découverts en France depuis 1989, 4 l'ont été en Bretagne, 4 en Lorraine, 3 dans le centre de la France, 1 en Champagne-Ardenne et 1 en Languedoc Roussillon.

Les connaissances actuelles suggèrent que les risques pour la santé publique demeurent très limités, toutes les espèces de chiroptères vivant en France étant insectivores, leurs mœurs étant nocturnes et leur comportement ne les mettant pas en contact étroit avec l'homme.

La recommandation qui demeure est de manipuler le moins possible les chauves-souris et de se protéger systématiquement avec des gants de cuir. En cas de contact par morsure, griffure ou léchage, l'Institut Pasteur recommande de laver soigneusement la plaie avec du savon de Marseille, de rincer abondamment et d'appliquer un antiseptique, puis de consulter un médecin dans les 24 heures, en vue de contacter un centre de traitement antirabique.

Source : BEMRAF ou Bulletin Epidémiologique Mensuel de la rage animale en France, Vol. 31, N° 7-8-9, juillet, août et septembre 2001, édité par le Laboratoire d'études et de recherches sur la rage et la pathologie des animaux sauvages, AFSSA Nancy

**Jean-Roch GAILLET – Unité Suivi sanitaire de la faune
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**